

Le sexe, le genre et la parole :
quand une femme interroge des hommes sur les violences infligées

in Françoise Thébaud et Geneviève Dermenjian, (dir.), *Quand les femmes témoignent. Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Publisud, 2009, p.217-226.

Le recours aux témoins permet de faire émerger des réalités passées très difficiles à percevoir autrement. Avec la disparition des témoins, ce sont des objets de l'histoire qui risquent de disparaître. " Tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui se consume", comme l'écrivait Amadou-Hampâté Bâ. Il n'y a pas qu'en Afrique que les mémoires recèlent des trésors.

On peut suivre Jacques Rancière quand il écrit que " l'objet de l'histoire est toujours un objet en bord de disparition " et qu'il ajoute : " D'une certaine façon la tâche de l'écriture est d'attester cet objet et aussi de l'inscrire dans une historicité bien particulière "¹. Dans les entretiens menés par des chercheurs et chercheuses en histoire, les mots bien sûr n'ont pas le même statut que dans l'écriture historique (ni ceux du témoin, ni ceux du chercheur) mais ils contribuent à rendre cette écriture possible.

La particularité de la source tient notamment au fait qu'elle est co-construite par le témoin et l'historien(ne). Les turbulences qui circulent dans l'entretien doivent être mises autant que possible à jour pour comprendre le statut des mots qui y sont prononcés et le sens qui y est élaboré. C'est ce que je voudrais tenter de faire de la cas des entretiens que j'ai menés avec d'anciens soldats au sujet des violences illégales commises par les militaires français pendant la guerre d'Algérie². Il s'agit bien ici de dire " je ", pour donner les éléments d'une réponse à la question essentielle sur laquelle Marc Bloch invitait les historiens à se pencher : " Comment puis-je savoir ce que je vais dire? "³. Malgré l'inachèvement inéluctable de cette entreprise - puisqu'une partie des conditions de production de l'entretien et même une partie des mouvements y agissant échappent à la saisie de l'historienne comme à celle du témoin -, je voudrais proposer quelques réflexions, tirées de cette pratique de l'entretien, sur le rôle de la mixité dans ce contexte.

Si on admet en effet que les morceaux du passé mis en récit par le témoin participent de la construction de l'identité de celui qui parle, on doit prendre en compte la dimension sexuée de cette identité. Or, ce récit n'est pas élaboré dans

¹ Rancière 1994.

² Il s'agit de ma thèse de doctorat en histoire : *L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie. Les soldats, leurs chefs et les violences illégales*, menée sous la direction de Jean-François Sirinelli, IEP de Paris, 2000. Elle est publiée, dans une version remaniée : *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001, 474 p.

³ Bloch 1974, p.55-56 " Tout livre d'histoire digne de ce nom devrait comporter un chapitre ou, si l'on préfère, insérée aux points tournants du développement, une série de paragraphes qui s'intituleraient à peu près : " Comment puis-je savoir ce que je vais dire? " Je suis persuadé qu'à prendre connaissance de ces confessions, même les lecteurs qui ne sont pas du métier éprouveraient un vrai plaisir intellectuel. Le spectacle de la recherche, avec ses succès et ses traverses, est rarement ennuyeux. C'est le tout fait qui répand la glace et l'ennui "

n'importe quel cadre : en l'occurrence, dans la recherche que j'ai menée, il était provoqué par une jeune femme, universitaire, chercheuse en histoire. Tous ces éléments ont joué. Le sexe aussi.

Ma démarche de départ était d'essayer de comprendre pourquoi et comment l'armée française, composée majoritairement d'appelés du contingent, avait été amenée à pratiquer massivement la torture dans la guerre qui l'opposait aux nationalistes algériens entre 1954 et 1962. De nombreuses archives écrites existent mais le recours aux témoins est indispensable. Ils ont été choisis selon des critères particuliers, avec quelques soucis de départ. Le critère principal était qu'ils aient été témoin oculaire ou acteur d'une séance de torture. Ils ne devaient pas se connaître entre eux – ceci afin de multiplier les expériences singulières – et, j'ai souhaité, autant que possible qu'ils n'aient pas déjà raconté leur histoire. Il était aussi nécessaire qu'ils acceptent de parler du sujet ; c'est pourquoi ils connaissaient les thèmes de ma recherche dès le début.

La singularité de l'expérience de ces soldats, sous-officiers et officiers est celle des " témoins informateurs ", pour reprendre la distinction de Danièle Voldman entre témoins informateurs et témoins acteurs⁴ : ceux-ci ont certes vécu une expérience spécifique, mais des milliers d'autres militaires ont connu des faits similaires pendant la même période. Cette distinction doit cependant être acceptée avec précaution : ces témoins sont bien sûr aussi les acteurs de leur histoire. Ils y ont en particulier une part de responsabilité.

Les entretiens, menés en général à leur domicile et enregistrés, ne tenaient ni du récit de vie ni du questionnaire fermé. Les buts étaient d'obtenir des réponses à une vingtaine de questions de base mais aussi de comprendre le parcours du témoin avant la guerre et aussi depuis.

Sur la question des violences infligées, ces soldats sont bien souvent des " sans voix ". En ce sens, ils s'inscrivent presque dans l'histoire orale classique telle qu'elle a été élaborée depuis les années 1970. Pendant la guerre, certains soldats ont écrit pour raconter leur expérience. Mais depuis la fin de la guerre, le discours de mémoire sur la guerre d'Algérie est largement dominée par des acteurs ou des groupes dans lesquels les militaires ayant été confrontés aux tortures et autres violences de ce genre ne peuvent pas se reconnaître. Parmi les mémoires évoquant l'aspect militaire de la guerre effet, ils disposent de trois discours : le moins important est celui, accusateur, des antimilitaristes désignant comme responsables exclusifs les chefs et notamment les petits chefs ; il y a aussi le discours des anciens partisans de l'Algérie française durcis dans une opposition haineuse au général De Gaulle et s'attachant en particulier à dénoncer l'abandon des harkis livrés à la violence des autres Algériens ; enfin il existe un discours héroïque, incarné notamment par la figure du général Bigeard, qui livre une guerre où la virilité trouve à s'exalter dans une épreuve essentiellement physique.

⁴ Voldman 2000.

Face à ces discours dominants, la guerre quotidienne des militaires d'Algérie était globalement tue, *a fortiori* pour ce qui concerne les violences infligées. Des témoignages existent, plus souvent publiés à compte d'auteur que chez des éditeurs largement diffusés.

Etrangement, les militaires, et particulièrement les soldats et les sous-officiers, semblent partager ce statut de " sans voix ". avec les victimes des violences. Ce point commun apparent ne doit pourtant pas provoquer une inversion des rôles. En fait, les victimes des violences restent silencieuses d'un autre silence : celui justement qui prend son origine dans la violence infligée et dans la volonté des tortionnaires de faire taire.

Les bouches des soldats, elles, ont bien été scellées aussi. Mais elles l'ont été par un pacte de groupe qui a explosé au sortir de cette guerre menée par une armée d'appelés retournés chacun à leurs activités civiles. L'explosion de ce pacte leur a-t-elle rendu pour autant la parole ? Il semble en fait que leur silence a pris alors sa source ailleurs : sans doute dans une absence de reconnaissance sociale et familiale ; la guerre avait été perdue et perdue par eux.

Ces " sans voix " ont accepté un entretien avec une historienne. Le statut scientifique de l'intervieweuse a eu son rôle à jouer. Il est intervenu au cours de l'entretien et ne doit pas être négligé. Toutefois, je voudrais m'intéresser ici à deux autres éléments, qui rentrent aussi en interaction avec ce premier : l'âge et le sexe.

L'âge, c'est le temps. Le temps passé en particulier entre hier et maintenant. Ce temps qui fait que j'ai pratiquement l'âge qu'ils avaient en Algérie, l'âge de leur petite amie de l'époque aussi. La circulation des projections se fait ici dans les deux sens.

L'âge, c'est aussi celui de la retraite pour eux et celui du bilan. Un des premiers moments de leur vie où ils se posent, où ils réinterrogent le passé. Intervenir à ce moment-là fut certainement très favorable.

Entre nous, il y a entre deux et trois générations. On est bien entre l'oubli et le récit, au sens où Freud parlait, dans *Moïse et le monothéisme* des trois générations nécessaires : celle qui commet, celle qui oublie, celle qui symbolise⁵. Le temps nous entraîne vers le récit et la situation d'entretien est un pas dans cette direction que prend la mémoire collective en ce moment même en France.

Si l'âge des deux personnes impliquées dans l'entretien joue, leur sexe joue également à de multiples égards. La situation d'entretien est sexuée : tous les sens sont réunis pour un échange qui n'est pas qu'intellectuel. Il me semble que, pour le témoin, l'entretien contribue à la construction d'une identité de genre différente de celle qui s'est élaborée dans la guerre et qu'il valide ainsi un changement, qu'il prend en charge le temps passé. En ce sens, on peut faire l'hypothèse que ces entretiens menés par une femme n'ont pas donné lieu à la parole qui aurait émergé devant un homme.

⁵ Freud 1993.

Mes questions portaient sur la guerre, c'est-à-dire sur un monde d'hommes, et, plus particulièrement encore, sur le fonctionnement du groupe primaire formé par quelques combattants et leur chef direct. Par rapport à ce groupe masculin, la parole à une femme est parole à l'extérieur. Elle ne peut pas être plongée entraînée dans un univers masculin sur le mode de l'identification projective (de part et d'autre : " imaginez-vous moi ! " et " je m'imagine à votre place "). Par l'âge et par le sexe, j'étais exclue de la guerre d'Algérie. Par l'âge d'une manière fortuite presque, par le sexe d'une manière sociale structurelle. Cette double exclusion me paraît avoir été une des conditions de la parole.

Elle posait d'elle même et en même temps le sexe et le genre : des deux personnes impliquées, l'homme était celui qui avait fait la guerre, la femme celle qui ne l'avait pas fait. Une fois cette base assurée, le fait de parler à une femme offrait la possibilité d'élaborer un " être en guerre " masculin qui soit autre que celui que la guerre avait construit dans le passé. Ce fut en particulier l'occasion d'un discours sur la souffrance éprouvée, et plus généralement sur les sentiments. Ce fut aussi l'occasion de parler des autres hommes sans faire corps avec eux. Ainsi, la différence des sexes à l'œuvre dans l'entretien a été une ouverture à l'altérité qui a facilité, à mon sens, l'introduction à la complexité de l'identité masculine en guerre.

Parallèlement, la construction sexuée du rapport à la guerre pouvait aussi perdurer dans l'entretien et la femme demeurée à la place de celle qu'on cherchait à séduire ou à protéger, celle à qui l'on apprenait, la dominée. Cette structure m'est apparue surtout dans des entretiens avec des militaires de carrière, particulièrement peu enclins à interroger leurs pratiques de la violence. Je ne crois pas que cela soit un hasard.

Parmi les questions sur la guerre, les questions plus précises sur la violence amenèrent à faire aussi une place à ce thème dans la construction de l'identité masculine. Quand elle n'était pas niée ou euphémisée – ce qui revenait au même ici -, quand elle n'était pas renvoyée du côté du " temps de la guerre ", la violence, même mise en récit, était bien une violence. Le sujet ne laisse alors personne indemne, interviewé comme intervieweuse.

Les questions sur les violences infligées étaient de plusieurs types : elles visaient à comprendre ce qui se nouait dans l'acte violent entre la victime et les acteurs de violences. Le but était de percevoir les différents fils qui aboutissaient dans cet acte : ce qui tenait à la structure de commandement, ce qui tenait à la conjoncture guerrière, ce qui tenait aux images que les soldats français avaient de leurs ennemis et, précisément, des Algériens, etc. Les questions étaient donc diverses, tantôt techniques, matérielles, tantôt faisant appel aux sens du témoin (son, odeur).

Posées par une femme, ces questions n'avaient pas le même effet selon qu'il s'agissait de victimes hommes ou femmes. La question de la torture infligée par des hommes à un autre homme amenait le témoin à se positionner dans l'humanité des hommes. A l'époque, il n'avait pas pu s'identifier à la victime – il aurait fallu pour cela rompre les liens qui l'unissaient au groupe militaire primaire. Quarante ans après alors que le groupe primaire ont disparu, les identifications circulent

autrement. Ainsi cet officier de renseignement, militaire de carrière, ayant participé à la Résistance à 17 ans puis jeune officier engagé dans les forces d'occupation française en Allemagne, peut dire aujourd'hui que les maquisards algériens se comportaient " comme les résistants " français. A l'époque, cette affirmation aurait été insoutenable pour lui. A plusieurs décennies de distance et alors qu'il continue à justifier l'usage de la torture par la guerre, il peut assumer cette apparente contradiction personnelle.

A quarante ans de distance aussi, le témoin pouvait dire qu'il avait changé, qu'il parlait d'un autre lui-même : le temps a ici une réelle valeur de protection. Ce décalage souligne aussi la spécificité du contexte de la guerre et le donne à voir d'autant plus crûment qu'il est presque devenu incompréhensible pour les soldats qui parlent. C'est en tout cas avec ceux chez qui l'enveloppe protectrice de la guerre et de ses justifications avait le plus craqué, que l'entretien a pu aller le plus loin dans le détail. Les autres opposaient encore à l'intervieweuse un contexte différent, une réalité qu'elle ne pouvait pas comprendre – la double exclusion jouant ici à plein, dans l'autre sens.

Dans les questions qui portaient sur les violences faites aux femmes, l'implication des sexes du témoin et de l'historienne joua encore autrement. Cette différence fut particulièrement nette à propos des viols de guerre. La question pouvait sembler renvoyer les témoins à une commune masculinité : sur ce terrain en effet, la ligne de division sexuelle entre victime et violeur était la même que celle qui séparait l'intervieweuse de l'interviewé. Pour se défaire de cet amalgame, le témoin était poussé à dire qu'il était autrement. La femme, quasiment disparue derrière la chercheuse en histoire, réapparaissait alors comme par surprise. Il y avait de l'inattendu dans cette question, de la gêne aussi peut-être à en parler avec une femme.

Je voudrais citer l'exemple le plus criant de cette interrogation soudaine, de ce qui fut comme une révélation du sexe de l'intervieweuse pour le témoin. Interrogé sur l'existence des viols pendant la guerre d'Algérie, il nia en avoir connu l'existence avant de préférer parler de la généralité des viols en temps de guerre puis d'affirmer que, contrairement à la guerre d'Indochine, les Algériennes étaient sales et donc peu " violables ". Le sujet était manifestement dérangeant. L'ancien lieutenant devenu colonel croyait l'avoir réglé en le plaçant sur le terrain du désir et du désirable. La semaine qui suivit, il m'écrivit une lettre enthousiaste où il me faisait part de sa confiance en moi. Je le croisai une semaine plus tard dans un cadre public : il tint alors absolument à me parler et me glissa, gêné : " Vous savez, ce que je vous ai dit sur les Algériennes... ? " sans prononcer le mot de " viol ". En fait il souhaitait me faire part du fait qu'il avait exagéré en parlant de la saleté des Algériennes. Il m'a ensuite permis de comprendre pourquoi ce souci de précision *a posteriori* et sur cet unique point alors que notre entretien avait duré plusieurs heures : il se demandait si ma mère n'était pas Algérienne. Notons qu'il a bien précisé " votre mère ", pas votre père ou vos origines, tout autre expression qui aurait gommé la dimension sexuelle du viol.

Plus généralement la question sur les violences faites aux femmes a provoqué un déplacement de l'entretien. La guerre d'Algérie y prenait bien plus sa dimension transgressive et les hommes qui y avaient participé ne pouvaient se revendiquer d'une guerre " normale " que serait une guerre entre hommes, quelles que soient par ailleurs les violences commises. Les femmes, dans une vision traditionnelle de la guerre mais aussi des identités de genre, sont des êtres à protéger. Elles ne font pas la guerre mais la subissent. Or, pendant la guerre d'Algérie, l'engagement des femmes dans la lutte pour l'indépendance a été indéniable. Si elles sont devenues alors des victimes de la répression, c'était bien souvent comme combattantes ou comme " suspectes ". Pourtant, aucun des témoins rencontrés n'a évoqué cet aspect de la guerre : ils ont décrits des femmes victimes, des femmes à sauver. Le sexe de l'historienne a peut-être joué ici un effet inhibant.

" A-t-on le droit de tout questionner, y compris les sujets les plus douloureux ? Doit-on élaborer une déontologie respectueuse de l'intimité des personnes interrogées et des secrets d'une vie ? " demandait Françoise Thébaud à l'ouverture de ce colloque. Il me paraît difficile d'envisager une déontologie du métier d'historien qui s'interdise *a priori* des sujets, d'autant que chacun(e) a une conception de l'intimité qui varie et des représentations du douloureux qui sont aussi extrêmement personnelles. Le statut sensible des objets abordés par l'historien varie selon les historiens comme selon les témoins. Ainsi, les moments où les témoins demandent d'interrompre l'enregistrement n'est pas forcément celui que l'on aurait pu prévoir. La pratique doit surtout être respectueuse des individus. C'est là qu'une déontologie peut et doit être affirmée. Mais, il s'agit d'une élaboration en commun des limites à ne pas franchir ou à ne franchir qu'avec prudence. Elle s'élabore entre les deux personnes concernées, pas *a priori*. Devant les larmes, les signes d'émotion trop vifs, l'historienne doit aussi interroger ses motivations : la recherche ne doit pas se faire à n'importe quel prix.

Une précaution me semble essentielle sur ce point : la transparence du protocole de départ. Le témoin doit être prévenu du sujet d'étude et prêt à en parler. Il ne s'agit pas, *a fortiori* sur un tel sujet, de pénétrer par effraction dans les souvenirs et dans la sensibilité. Une fois la base de départ établie, les limites sont celles de l'interviewé mais aussi de l'intervieweuse. Certaines questions ne sont pas simples à poser. Par ailleurs, les silences qui peuvent ponctuer un entretien sont aussi à prendre en compte dans l'étude de cette source ainsi constituée. Finalement, ils disent les limites et les font exister au sein de la source – ce qui produit sans doute davantage de sens que quand elles sont définies de l'extérieur.

L'entretien est une source d'histoire co-produite, par l'historien et le témoin. Tous les deux l'informent de leur subjectivité et de ce qui se noue entre eux dans l'échange. Néanmoins, la position des deux co-auteurs n'est pas identique. Dans les mots au moins, l'entretien n'est pas un dialogue égal. La vie qui est racontée et questionnée est celle du témoin. L'entretien tente bien d' " atteindre l'expérience

subjective ⁶ des hommes qui acceptent de parler. Cette subjectivité doit être assumée par l'historien et non pas redoutée ou refoulée. L'entretien est un véritable palimpseste dont l'historien, par son travail pendant l'entretien et après, s'efforce de repérer les strates pour comprendre le récit produit. C'est un récit à briser et à déconstruire pour faire jaillir des fragments ainsi repérés une histoire qui soit un autre récit. L'entretien contient en effet entremêlés : du vrai, du vécu (c'est-à-dire du vrai subjectif), du transmis (inculqué par la famille, etc.), de l'appris (par la presse, les livres, etc.), de l'oubli, du silence, du présent (le politiquement correct, le bienséant, etc.) et de l'imaginaire. Il participe à une élaboration perpétuelle de l'identité⁷.

L'identification des strates n'est pas une démarche judiciaire. Elle reste dans le domaine du vraisemblable, ce marécage incertain qui est bien souvent le terrain d'exercice du travail historique. Plutôt que de servir à invalider l'entretien comme source historique, parce que dépendant de la mémoire, ce repérage des éléments qui informent le récit du témoin quarante ans après les faits enrichit à mon sens l'histoire qui s'écrit. Elle la pousse dans d'autres domaines et révèle la richesse du matériau ainsi réuni, y compris à l'insu du chercheur ou de la chercheuse⁸.

Je voudrais citer ici l'exemple d'un séminariste parti en Algérie dans les Chasseurs Alpains, un régiment engagé dans des opérations très dures en Kabylie. Evoquant les activités de son régiment pour situer le contexte dans lequel les violences illégales étaient accomplies, il commence ainsi : " Le jour que j'appellerai l'événement-clé, un vendredi saint - je ne me souviens pas du jour exactement, je sais que c'était un vendredi saint 58 ". Suit le récit de l'arrestation d'un responsable maquisard surnommé " le Manchot ". Il décrit les tortures qu'il subit, son silence obstiné et la décision du capitaine français, dont il précise qu'il était un ancien séminariste, de le pendre en croix et de faire tirer au couteau sur lui par ses hommes. Ce souvenir précis peut être croisé avec le journal de marche du régiment : l'arrestation du Manchot, qualifié de " chef de front dangereux " y est mentionnée, en 1958 effectivement, mais pas le vendredi saint ni même aux alentours. Comme c'est souvent le cas, le journal ne précise pas ce qu'il est advenu de lui après son arrestation. Le témoignage permet ici de compléter les lacunes de la source écrite car, sur les pratiques violentes, l'écrit officiel est atteint d'une manie de l'euphémisme et de la litote. Il permet aussi d'éclairer la notion d'" événement-clé " pour ce témoin. C'est au sens propre une expérience fondatrice et traumatique : elle a fait effraction dans le mental du jeune séminariste en transgressant ses valeurs d'amour et d'humanité. La transgression lui est apparue d'autant plus violente qu'elle fut perpétrée par un ancien séminariste, un autre lui-même finalement. Elle trouve une traduction dans le récit : la date qu'il donne est, contrairement à ce qu'il dit (" je ne me souviens pas du jour exactement "), précise (" c'était un vendredi saint ") mais elle appartient à un

⁶ Thébaud 1998, p.71.

⁷ Pollak 1986.

⁸ C'est d'ailleurs pourquoi il est sans aucun doute préférable d'enregistrer les entretiens, voire de les transcrire et, enfin, de les mettre à la disposition des autres chercheurs.

calendrier particulier, celui des chrétiens, celui de la passion du Christ plus précisément. C'est dans ce calendrier-là, dans ces valeurs-là, dans cette grammaire des gestes et des intentions-là (le corps en croix, le couteau), que le souvenir s'est ancré. La date évoquée par le témoin est donc à la fois fautive – le journal de marche permet de le corriger - et à la fois vraie. Ce récit permet d'apercevoir la dimension traumatique sans que la question du traumatisme soit explicitement posée par l'historienne.

Quelle histoire peut-on finalement écrire grâce à ces entretiens – mais aussi à d'autres sources bien sûr ? Il serait trop long de le développer ici. La richesse des entretiens en général tient notamment à ce qu'ils sont chacun et tous pris ensemble à la fois du côté de l'un et du côté du multiple. Ils sont cet aller-et-retour perpétuel qui est aussi le mouvement de connaissance de l'historien. Comme certaines archives écrites mais plus que d'autres certainement aussi, la réalisation d'entretiens introduit à la complexité des expériences. Dans le cas d'un sujet sur les violences infligées, cette complexité est, par exemple, celle des rapports entretenus par les soldats avec les Algériens, leurs éventuelles victimes, mais aussi celle des liens qui unissent entre eux ceux qui sont du côté des bourreaux.

Il ne s'agit pas ici de faire état des résultats de la recherche mais je voudrais insister sur le fait, qu'à mon sens, sans le recours aux entretiens, il serait très difficile de faire une histoire de la violence infligée et, plus globalement, une histoire sensible de la guerre c'est-à-dire une histoire des gestes mais aussi des paroles, des sentiments et des sensations. Ceci est sans doute particulièrement le cas pour la guerre d'Algérie puisque cette guerre n'a pas été héroïsée, qu'elle a laissé beaucoup de ses acteurs sans voix sur leur raison d'être là et, a fortiori, sur les raisons d'y employer certaines violences.

Bibliographie

Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974, 155 p.

Freud Sigmund, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris, Gallimard, 1993, 256 p.

Pollak Mickaël, "La gestion de l'indicible", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, juin 1986.

Rancière Jacques, « Histoire et récit », *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, IUFM de Créteil, Toulouse, Versailles, 1994.

Thébaud Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay/St Cloud, ENS éditions, 1998, 227 p.

Voldman Danièle, " Le témoignage et l'écriture de l'histoire ", in *Le vrai et le faux*, colloque dirigé par Françoise Remaux, Collège International de Philosophie, février 2000.

